



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET SOCIAL DE KOUNGHEUL
PRODESK

VERSION RÉSUMÉE

.....

Une initiative territoriale



SOMMAIRE

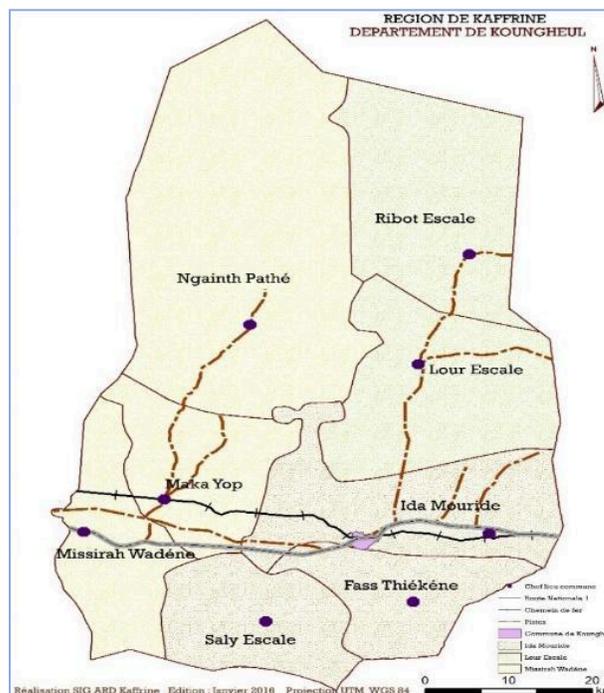
SOMMAIRE	2
I. INTRODUCTION	3
A. Démographie	3
B. Du Plan Départemental de Développement (PDD) de Koungheul au Programme de Développement Économique et Social de Koungheul (PRODESK)	4
II. LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE et SOCIAL de KOUNGHEUL (PRODESK)	5
A. Objectifs et buts clés :	5
B. Résultats attendus :	5
C. Bénéficiaires prévus :	5
D. Alignement sur les priorités nationales :	5
III. LES COMPOSANTES DU PRODESK	6
A. La Composante chaine de valeur:	6
1. Projets de la Sous-composante Agriculture et Foresterie :	7
2. Projets de la Sous-composante Filières animales :	8
B. La composante Protection sociale	9
C. La composante Renforcement de capacités:	9
D. La composante Habitat et cadre de vie:	10
IV. LA STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PRODESK	10
A. Les Acteurs clés	10
B. Les Principes fondamentaux	11
V. CONCLUSION	11

I. INTRODUCTION

Située à 343 km de Dakar capitale du Sénégal et à 89 km de la capitale régionale (Kaffrine), le département de Koungeul est limité à l'est par le département de Koumpentoum, à l'ouest par le département de Malèm Hoddar, au sud-ouest par celui de Kaffrine, au nord par les arrondissements de Barkédji (région de Louga) et de Vélingara Ferlo (région de Matam) et au sud par la République de la Gambie. Le Département se caractérise par sa vaste étendue, avec une superficie de 4.237 Km² soit 38% de la superficie régionale.

Cette superficie est ainsi répartie :

- Commune de Koungeul : **7,5 km²** ;
- Arrondissement de Missirah Wadène : **1 738 km²** ; avec 03 communes (*Missirah Wadène, Maka Yopp et Gainth Pathé*) ;
- Arrondissement de Ida Mouride : **1 292 km²** ; avec 03 communes (Arrondissement de Lour Escale : **1 199,5 km²**, avec 02 communes (*Lour Escale et Ribot Escale*)).



A. Démographie

Sa population est estimée à environ 253 710 habitants, représentant 31 % de la population régionale. Ce qui est remarquable, c'est qu'elle est composée d'une population jeune, avec une moyenne d'âge de 20 ans et 80,6 % des habitants ayant moins de 35 ans. La région affiche des taux de fécondité élevés, ce qui se traduit par une

population en constante augmentation. Une grande majorité, soit 87,3 %, vit dans des zones rurales, tandis qu'une minorité de 12,7 % vit en milieu urbain.

L'économie locale repose principalement sur l'agriculture, l'élevage et les activités forestières, mais malheureusement, elles sont sous-utilisées et peu productives. Cela se traduit par des revenus limités pour les agriculteurs et, finalement, un taux de pauvreté élevé de 63,8 %.

En conséquence, la région est confrontée à des problèmes d'insécurité économique, de migration rurale-urbaine et d'émigration illégale. En 2016, un plan Départemental de Département a été élaboré pour pallier ces problèmes.

B. Du Plan Départemental de Développement (PDD) de Kougheul au Programme de Développement Économique et Social de Kougheul (PRODESK)

Pour relever ces défis et d'autres encore, Kougheul a élaboré son premier Plan de Développement (2016 - 2021). Ce plan stratégique vise à optimiser les ressources du département, à aborder les problèmes locaux et à contribuer au développement économique national et au développement humain.

Les trois objectifs stratégiques du Plan de Développement de Kougheul comprennent :

- Stimuler des activités productives, durables et intégrées pour lutter contre le chômage.
- Améliorer le capital humain grâce à des améliorations dans l'éducation, la santé et d'autres secteurs sociaux.
- Promouvoir la gouvernance territoriale et la participation citoyenne.

Le Programme de Développement Économique et Social (PRODESK) met en oeuvre les actions prioritaires du PDD , essentiel pour transformer l'économie locale et éradiquer la pauvreté.

Enfin, mais surtout, il reconnaît les principaux défis et problèmes qu'il doit surmonter. Sur le plan économique, la création d'emplois et de richesses est une priorité qui implique de lever les contraintes autour des organisations agricoles et des infrastructures, et d'introduire des innovations technologiques. Sur le plan social, l'amélioration du capital humain grâce à un meilleur accès aux soins de santé, à l'éducation et à une documentation citoyenne adéquate est essentielle.

PRODESK vise à renforcer la résilience à la pauvreté, au changement climatique et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux. Ses principaux domaines d'intervention sont la création d'emplois, la création de richesses et le développement des chaînes de valeur dans les secteurs agricole, de l'élevage et forestier.

II. LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE et SOCIAL de KOUNGHEUL (PRODESK)

A. Objectifs et buts clés :

L'objectif stratégique de PRODESK est d'améliorer les conditions de vie des populations rurales et d'éradiquer progressivement la pauvreté en revitalisant les secteurs agricoles et en créant des opportunités de création d'emplois et de richesse.

Le programme vise également à renforcer les secteurs agricoles, à créer des emplois et des revenus durables, à faire progresser les compétences managériales et professionnelles des producteurs et des éleveurs, et à améliorer la protection sociale.

B. Résultats attendus :

- Une plus grande institutionnalisation et professionnalisation des coopératives, entraînant une amélioration de la productivité et de la qualité.
- Des conditions de vie améliorées pour les ménages avec de meilleures options de soins de santé et une diminution de l'insécurité alimentaire.
- Des résultats économiques significatifs tels que le triplement des productions agricoles, la création d'emplois, l'augmentation du revenu des producteurs et la sécurité alimentaire.
- Un impact environnemental considérable, avec des stratégies d'adaptation aux changements climatiques, l'établissement de pépinières et la préservation des forêts et de la biodiversité.

C. Bénéficiaires prévus :

- Les bénéficiaires directs comprennent les organisations de producteurs, les groupes de jeunes et les collectifs de femmes.
- Les groupes vulnérables, en particulier les enfants, les personnes handicapées et les femmes, sont également destinataires du programme.

D. Alignement sur les priorités nationales :

- PRODESK s'aligne sur les politiques nationales de décentralisation et d'utilisation des terres pour promouvoir le développement économique. Le programme vise à

construire une économie socialement inclusive et durable, en exploitant le potentiel des secteurs agricole, de l'élevage et forestier.

- La mise en œuvre de PRODESK complète les politiques publiques visant à construire la durabilité à partir du potentiel de chaque région.
- La portée de PRODESK est conforme au Plan Sénégal Émergent (PSE) 2035, visant à la transformation structurelle de l'économie, au développement du capital humain et à l'amélioration de la gouvernance.
- Le programme s'aligne également sur les Objectifs de Développement Durable, visant à l'éradication de la pauvreté, à l'amélioration de la sécurité alimentaire, à l'adaptation aux changements climatiques, à la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, et à l'inclusion des groupes marginalisés.

III. LES COMPOSANTES DU PRODESK

Le programme tourne autour de quatre composantes principales :

1. Chaîne de Valeur: Dans des secteurs tels que l'agriculture, la foresterie et l'élevage, le programme se concentre sur trois sous-composantes et huit projets de développement.
2. Protection Sociale : Cela implique quatre activités principales liées à la promotion de la couverture santé universelle, un paquet minimum de services de santé, l'éducation des enfants et l'état civil.
3. Renforcement des Capacités : Il comprend trois sous-composantes centrées sur la gouvernance territoriale, la professionnalisation du mouvement coopératif et l'intégration socio-économique des jeunes.
4. Logement Social : Ici, le programme prévoit la mise en place d'une usine de fabrication de briques en latérite et la création d'une coopérative de logement social pour un accès abordable au logement.

L'utilisation efficace de l'eau est une condition essentielle pour la transformation socio-économique. Une gestion adéquate des ressources en eau disponibles peut optimiser sa disponibilité et le potentiel économique d'une région.

A. La Composante chaîne de valeur:

Le PRODESK prévoit 2 sous-composantes dans ce qui concerne la chaîne de valeur:

- Une sous-composante Agriculture et Foresterie
- Une sous-composante Filières animales.

1. Projets de la Sous-composante Agriculture et Foresterie :

- **Le Projet d'Amélioration de la Production Arachidière (PAPA)** vise à renforcer la production et la productivité des arachides. Les investissements prévus feront passer le rendement moyen des trois dernières années (1 tonne /ha,) à un objectif de 3 tonnes /ha soit le triple. Un accent particulier sera mis sur la transformation et la commercialisation des sous-produits de l'arachide suivant des modalités plus rémunératrices pour les producteurs. La reconstitution du capital semencier demeure un atout majeur pour l'amélioration de la production et des revenus des producteurs.
- **Le Projet de Développement de l'Agriculture Irriguée (PADAIM)** vise à promouvoir l'agriculture irriguée au bénéfice des jeunes et des femmes. Divers investissements sont nécessaires pour la réalisation de ce projet : l'aménagement des périmètres maraîchers sur 100 ha, des systèmes de pompage, des puits hydrauliques équipés en pompe solaire, des bassins de stockage d'eau, des magasins de stockage/conservation, l'acquisition d'intrants et de petits matériels.
- **Le Projet de Renforcement de l'Accès aux Marchés des Produits Forestiers Non Ligneux (PAMPF)** vise à promouvoir l'exploitation et la valorisation des produits forestiers. L'exploitation des produits de cueillette est très présente dans le département de Kounghoul qui dispose de forêts dont une grande partie est classée (131 000 ha). L'option consiste à mieux organiser les droits d'usage pour l'augmentation des revenus des populations tout en veillant au strict respect des clauses environnementales, notamment à la sauvegarde des écosystèmes, au respect de la biodiversité et à la régénérescence des espèces en voie de disparition.
- **Le Projet de Production et d'Exportation de Maïs (PEM)** vise à augmenter la production, la consommation nationale et les opportunités d'exportation. La productivité reste faible et les possibilités de transformation et de débouchés commerciaux restent inexploitées. Le maïs est considéré comme une culture stratégique pour assurer au plan national une plus grande sécurité alimentaire des populations et un palliatif aux importations coûteuses de blé.
- **Le Projet de production de l'Anacarde** vise à diversifier la production locale et à augmenter les revenus des jeunes générations. De nos jours, l'anacarde constitue une filière porteuse de valeur ajoutée, de richesses et d'emplois. En moyenne, 220000 emplois sont créés à l'échelle nationale constitués

essentiellement de femmes et de jeunes. A elle seule, la Casamance concentre 90% de la production nationale, d'où l'intérêt de domestiquer de nouveaux espaces de production. Des exploitations pilotes seront aménagées dans chaque commune sur une superficie moyenne de 120 ha.

2. Projets de la Sous-composante Filières animales :

- **Projet Pôle aliments de bétail « Koungheul nourrit le bétail sénégalais et frontalier »:** qui vise à valoriser le potentiel naturel existant et à créer des unités de production d'aliments de bétail et de volaille à partir des sous-produits de l'arachide, du maïs, du maraichage, et des produits forestiers. Des périmètres fourragers seront aménagés pour résoudre le déficit d'alimentation du bétail qui se pose avec acuité notamment en saison sèche.
- **Projet PPPR - Poulets, Pintades, Petits ruminants:** qui vise à installer des fermes d'élevage d'espèces à cycle court pour la sécurité alimentaire et l'approvisionnement du marché national. Une phase pilote sera mise en œuvre avec pour objectif de sortir 20 000 familles hors de la pauvreté. Pour ce faire, sera mise en œuvre une stratégie d'intervention fondée sur le développement des marchés axés sur la demande, l'esprit d'entreprise, l'accès au capital et à la technologie, et les partenariats stratégiques avec le secteur privé.
- **Projet de création d'unités laitières (Laiteries du Bambouck):** qui vise à produire plus d'un million cinq cent mille (1 500 000) litres de lait par an à partir de la généralisation de l'insémination artificielle qui prévoit la production de 10L de lait par vache et par jour au lieu de 1,5L à 2,5L au stade actuel, multipliant par 5 le revenu de l'éleveur. Ce créneau d'activités offre de bonnes perspectives, compte tenu du déficit structurel qui caractérise la filière lait. La production locale couvre à peine 30% des besoins nationaux, ce qui explique le recours aux importations de produits laitiers. Ces projets feront l'objet d'une étude technique détaillée.
- **Projet Aquaculture du Bambouck:** Le département de Koungheul, situé à près de 200 KM des côtes, souffre d'un approvisionnement faible en produits de la mer, créant ainsi un déficit en poissons frais, en dépit d'une demande locale soutenue. Le projet Aquaculture offre une opportunité unique de diversifier les activités économiques de la région, créant ainsi de nouvelles sources de revenus pour la population locale. L'aquaculture sera mise en œuvre de manière

responsable, en intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement pour minimiser les impacts négatifs sur les ressources naturelles locales.

B. La composante Protection sociale

Cette composante vise à améliorer la protection sociale des familles dans le département de Kounghoul, conformément à la politique nationale de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale. Elle se concentre sur les besoins prioritaires en santé et en éducation, en particulier pour les populations les plus démunies.

Les mesures prévoient l'accès à la couverture maladie universelle, à l'éducation obligatoire et aux services de base en santé pour les enfants. Une attention particulière est accordée aux femmes et aux personnes handicapées pour renforcer leur rôle dans la société et au sein des coopératives. L'objectif global est d'améliorer le capital humain dans le département afin de combler les lacunes importantes en matière d'éducation et de santé.

Deux principales activités sont prévues dans cette composante: l'enrôlement des producteurs et de leurs familles à la CMU et l'offre d'un paquet minimum de services de santé. De plus, des efforts seront déployés pour promouvoir la déclaration des enfants à l'état civil et leur scolarisation, avec le recrutement de relais volontaires pour soutenir les services officiels dans cette tâche.

C. La composante Renforcement de capacités:

Ce volet programme vise à renforcer les capacités institutionnelles et productives dans plusieurs domaines. Il comprend trois sous-composantes: gouvernance territoriale, développement et professionnalisation des coopératives, et formation et insertion professionnelle des jeunes. La première sous-composante se concentre sur l'amélioration des capacités de gouvernance locale et financière, ainsi que sur la promotion du développement économique territorial. La deuxième vise à renforcer les coopératives dans leurs capacités organisationnelles et techniques pour améliorer la production agricole et l'élevage. La troisième s'attache à fournir une formation professionnelle adaptée aux besoins du marché et à favoriser l'insertion des jeunes dans divers secteurs économiques locaux. Le programme sera réalisé en partenariat avec différents acteurs, notamment les ministères techniques, les organismes de

développement rural, les ONG et les consultants. Un Plan Départemental de Formation Professionnelle et Technique a été élaboré pour répondre aux besoins locaux en formation dans divers métiers, allant de l'agriculture à la mécanique en passant par les services aux territoires.

D. La composante Habitat et cadre de vie:

Cette composante se concentre sur l'amélioration du logement et du cadre de vie dans le département de Kounghoul, en réponse à la croissance économique attendue des composantes précédentes. L'initiative vise à répondre à la demande croissante de logements durables et abordables, ainsi qu'à combler le déficit en infrastructures, en particulier dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Pour ce faire, un projet de briqueterie sera lancé dans la commune de Ida Mouride, exploitant une carrière locale et offrant des emplois aux jeunes de la région. Cette briqueterie fournira des matériaux de construction durables pour les logements et les infrastructures communautaires. Parallèlement, une coopérative d'habitat sera mise en place pour faciliter l'accès au logement à travers des logements construits avec les briques produites localement, adaptés aux conditions climatiques de la région. L'objectif est de promouvoir le développement économique local tout en améliorant les conditions de vie des habitants du département.

IV. LA STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PRODESK

La stratégie d'intervention du PRODESK s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de développement économique des territoires, visant à revitaliser les régions en exploitant leurs potentialités locales. Cette approche combine des objectifs économiques, sociaux et territoriaux, en impliquant les collectivités locales, les coopératives de producteurs et d'éleveurs, l'État et le secteur privé.

A. Les Acteurs clés

Les collectivités locales, en collaboration avec les services de l'État, mettent à disposition les terrains nécessaires aux projets et recherchent des financements pour les investissements locaux. Les coopératives de producteurs s'engagent à améliorer la qualité de leurs productions et à organiser leur activité de manière plus efficiente. L'État apporte un soutien financier et technique dans différents domaines tels que l'agriculture, l'hydraulique, la formation professionnelle et la santé.

Le secteur privé est également un partenaire clé, et un partenariat public-privé est envisagé pour soutenir les projets, mobiliser des investissements et encourager l'émergence d'entrepreneurs ruraux.

B. Les Principes fondamentaux

La transparence, la promotion du genre, la synergie d'actions et le développement durable sont des principes fondamentaux de la stratégie. La gestion concertée des projets, le partenariat financier avec les organismes de crédit, la mise en place d'un fonds de développement de l'entrepreneuriat rural et le partenariat technique avec les programmes de développement rural existants sont autant de fonctions essentielles pour assurer le succès du programme.

V. CONCLUSION

La mise en œuvre de PRODESK catalysera le développement socio-économique dans les zones rurales grâce à l'amélioration des secteurs agricoles et à la création d'emplois, en favorisant l'inclusion des femmes, une meilleure protection sociale et des pratiques durables.

Le PRODESK est un programme qui sera mis en œuvre de manière progressive, avec une première concentrée sur le développement des projets agricoles. L'objectif ultime est de rendre les coopératives autonomes dans la gestion de leurs projets, afin qu'elles puissent assurer leur propre développement à long terme.